

Sociétés Offshore, conséquence du ras-le-bol fiscal français ?

Si les sociétés Offshore sont souvent perçues comme illégales, c'est en réalité qu'elles souffrent d'une mauvaise image due à de fausses idées reçues.

Ben Delarco, dirigeant de [ICO Services](#), société spécialisée dans la création et l'accompagnement de sociétés Offshore, affirme :

La dérive d'une poignée de grandes entreprises Offshore a sali l'image de cette pratique ! En réalité, si celle-ci est faite dans le respect des lois, elle possède beaucoup d'avantages pour les entreprises, même pour les petites structures comme les PME.

En effet, outre l'exemption fiscale, la création d'une société Offshore permet aussi la simplification des échanges monétaires, la confidentialité des actionnaires et directeurs, la protection des actifs...

Zoom sur les (fausses) idées reçues et sur les nombreux avantages à installer une entreprise "en dehors des côtes".



Société Offshore : risque ou réel bénéfice ?

Qu'est-ce qu'une société Offshore au juste ?

Une société Offshore est une société qui exerce des activités économiques dans un autre pays que celui dans lequel elle est enregistrée. Elle jouit ainsi d'un statut libre d'impôt ou de faible taux d'imposition.

Avec 78% des français qui estiment qu'il faudrait baisser les impôts et les taxes pour que les entreprises puissent embaucher (*selon un sondage Ifop*), les sociétés Offshores permettent de palier ce problème en redonnant du souffle aux entreprises.

Cette pratique permet également de s'ouvrir au commerce international, d'effectuer des échanges monétaires avec une même devise (le dollar par exemple), etc.

De (faux) inconvénients...

L'offshoring, pratique illégale ?

FAUX ! Habituellement, on a tendance à penser que posséder une filiale à l'étranger est illégal. Au contraire, la France encourage même ses entreprises à s'établir à l'étranger, puisqu'elles permettent de représenter la qualité française partout dans le monde.



L'offshoring, privilège réservé aux grands groupes ?

FAUX ! Contrairement aux idées reçues, la mise en place d'une stratégie d'optimisation fiscale n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les coûts sont devenus accessibles à des plus petites structures comme les PME voire les TPE.

... Et de vrais avantages

Que les entreprises se rassurent ! Inutile d'installer son siège social dans un endroit reculé du monde, sur une île déserte, sans économie réelle... Il existe de nombreuses juridictions bien plus classiques : Hong Kong, Le Delaware (USA), Le Royaume Uni, Dubaï, Les Emirats Arabes Unis...

Grâce à l'offshoring on paye moins d'impôt sans s'expatrier ?

VRAI ! Une société Offshore est en fait la création d'une entité juridique dans un autre pays que celui où se déroule l'activité, afin d'optimiser la fiscalité ou la gestion financière des capitaux.

L'offshoring permet la confidentialité ?

VRAI ! L'anonymat complet est prévu par la loi dans certaines juridictions : ni les directeurs, ni les actionnaires ne sont enregistrés dans les détails publics de l'entreprise. En conséquence, les données personnelles des propriétaires et des directeurs restent confidentielles.



Soyons clairs et résumons (par exemple dans le Delaware) :

- Juridiction stable avec très bonne réputation
- 0% de taxes
- Flexibilité dans la structure de la société
- Protection des actifs (exemple : votre matériel appartient à la société Offshore, il ne peut donc pas être repris)
- Pas de capital minimum requis
- Possibilité d'avoir un seul directeur et actionnaire
- Aucune exigence de comptabilité / Rapport annuel / Audit
- Informations sur les directeurs et actionnaires ne sont pas publiques (confidentialité)



A propos d'ICO Services



Société du groupe MAEVA Corporation, ICO Services est l'entreprise partenaire idéale des professionnels souhaitant créer être accompagnés dans le lancement d'une

société Offshore. Son expertise et son expérience à travers le monde garantissent aux sociétés une connaissance exacte de chaque juridiction.

Du choix de la juridiction selon les spécificités et attentes de chacun, à la gestion de la société offshore en passant par sa création, ICO Services accompagne de manière simple, efficace, réactive et confidentielle tous les chefs d'entreprise.

5 bonnes raisons de choisir ICO Services :

1. **Compétences** : ICO Services est une société déjà expérimentée dans la formation de structures offshore, ayant installé de nombreuses sociétés dans plusieurs juridictions à travers le monde.
2. **Efficacité** : l'objectif est d'aider les clients à obtenir une société le plus rapidement possible, de la manière la plus professionnelle (pour certaines, seulement 48h suffisent).
3. **Prix compétitifs** : ICO Services garantit aucun frais caché avec des services de qualité.
4. **Confidentialité** : ICO Services assure une confidentialité auprès des clients au travers de 3 éléments clés : site sécurisé, bureaux sécurisés, données sécurisées.
5. **Support complet** : l'équipe aide à la gestion des société Offshore après la création, selon les besoins de chacun.

Découvrez les caractéristiques et avantages spécifiques aux différentes juridictions sur www.icoservices.com/index-fr.html

En savoir plus

Site web <http://www.icoservices.com/index-fr.html>

Contact presse

Ben Delarco

Email : info@icoservices.com

Téléphone : 006010 244 6320